

Compte rendu du COPIL Citoyen N°12 – 6 mars 2024

Partie 1 : les questions



Patrimoine SSDH

Tour I : Concernant l'ascenseur pair, la porte grince de plus en plus fort. Ce bruit non seulement est dérangeant, mais n'est pas rassurant pour les locataires qui empruntent cet ascenseur. Quelle décision a été prise ? (Mme Maugée)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat

Une intervention de l'ascensoriste Schindler est prévue au plus tard en fin de la semaine prochaine (semaine 11).

Tour A : Il y a seulement 1 ascenseur sur 2, Quand sera-t-il réparé ? (M. Desdouets)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat

La réponse de l'ascensoriste Schindler de ce mardi 5 mars : « Les travaux sont actuellement en cours de réalisation. Les protocoles d'essais et de sécurité des usagers auront lieu la semaine prochaine (semaine 11) afin de permettre la remise en service de l'équipement. »

L'Office a demandé à Schindler de faire en sorte que la remise en service aboutisse rapidement afin de ne pas mettre à mal la réhabilitation en cours.

Tour A : Il y a de la poussière de silice depuis 1 an dans l'immeuble c'est mauvais pour la santé (M. Desdouets)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat

L'entreprise travaux applique des mesures strictes pour réduire l'émanation de poussières :

- L'ensemble des sciages et carottages sont réalisés à l'aide d'une scie murale ou d'une carotteuse munie d'un arrosage à la source qui supprime toute émanation de poussières.
- Lors des démolitions au marteau piqueur qui sont très limitées dans nos interventions (5 à 10% des démolitions réalisées sur la zone bureaux), un arrosage est aussi réalisé pour limiter l'émanation de poussières.
- Les travaux de démolition hors sciage de cloisons ont débuté depuis mi-octobre et seront finalisés courant mars (hors partie « bureaux » qui seront achevés pour avril/mai)

Nous rappelons qu'un coordonnateur SPS (Sécurité – Protection de la santé), missionné par SSDH et indépendant de l'entreprise de travaux, est présent sur le chantier pour veiller à la sécurité des biens et des personnes. Ce dernier procède au contrôle des documents transmis par l'entreprise, procède aux visites du chantier, programmées et inopinées et préside les réunions du CISSCT (Collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail) qui se déroulent en présence de l'inspection du Travail, de Legendre et de ses sous-traitants.

Tour A : Les travaux de réhabilitation commencent à peser sur la santé des personnes âgées de la tour A (M. Desdouets)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat

Les travaux de réhabilitation de la Tour A sont d'une envergure considérable, et les résultats seront à la hauteur des attentes des locataires. Dans ce cadre, nous accordons une attention particulière aux personnes les plus vulnérables et cela depuis le lancement du projet de réhabilitation. En effet, dès les états des lieux préalables aux travaux, les locataires ayant des problèmes de santé ont été

recensées et les mesures nécessaires prises (mise en lien avec notre service maîtrise d'œuvre sociale, par exemple). Nous avons également informé les locataires de la mise à disposition de logements de courtoisie et de logements relais. Ces logements sont destinés aux locataires souhaitant être relogés temporairement (que ce soit pour une journée ou plusieurs semaines) pendant la durée des travaux dans leur logement ou pour d'autres travaux susceptibles de perturber leur qualité de vie. Ils se situent à la Tour A et à la Barre D et sont meublés. Certains sont actuellement occupés par des personnes âgées avec lesquelles nous avons été en contact via le service maîtrise d'œuvre sociale, ou qui se sont manifestées d'elles-mêmes.

Nous sommes néanmoins conscients de la problématique importante liée aux nuisances sonores découlant du gros œuvre dans les futurs locaux de l'Agence (démolitions). Ces nuisances diminueront progressivement à partir d'avril/mai.

Propreté

- Est-il possible de faire nettoyer régulièrement les massifs de fleurs situés avenue Lénine, rue des Fontaines et sur le parvis de l'école Maryse Bastié ? (M. Trolard)

Réponse de la Direction du cadre de vie et nature en ville

Les espaces publics du quartier sont nettoyés tous les jours. Une nouvelle direction des espaces verts vient d'arriver à la ville de Romainville, elle procédera à une évaluation des prestations à l'œuvre actuellement et à des ajustements si nécessaire.

Le quartier souffre d'un énorme problème de propreté qui gâche la qualité de vie des habitants : les bornes sont bouchées, les PAVs sont insuffisants et régulièrement plein 2 jours avant la collecte (rue des Fontaines et devant le centre commercial), des bornes ont été enlevées pour les travaux, les gens posent les sacs à même le sol pour toutes ces raisons et aussi par incivisme. Cette situation qui dérange tout le monde pose aussi des problèmes d'hygiène et attire les rats. Que peut-on faire pour améliorer cela dès à présent ? (La copropriété des lots 3-4 fait un travail de rappel en interne en ce moment et demande à ce que ce soit élargi au quartier). Quand les bornes pneumatiques vont-elles être remplacées par des conteneurs ? Peut-on rappeler les règles ? Verbaliser ?

(M. Trolard, M. Delacorne, Mme Catena, Mme Giacalone, Mme Mouelhi)

Réponse d'Est Ensemble et de la Ville de Romainville

Les services de Seine-Saint-Denis habitat, de la Ville de Romainville et d'Est Ensemble sont conscients de ces différentes problématiques et essaient d'améliorer la situation :

- Bornes pneumatiques bouchées : les contrôleurs d'Est Ensemble font des signalements toutes les semaines au prestataire ENVAC à ce sujet et un rendez-vous pour discuter de la problématique va avoir lieu très prochainement.
- PAVs insuffisants et sacs poubelles à côté des PAVs: Les contrôleurs d'Est ensemble ont fait les mêmes constats et la question d'un 3^e ramassage dans la semaine va être étudiée. Il est à noter qu'il y a régulièrement des stationnements gênants rue des Fontaines ce qui entravent le bon déroulement des collectes.
- Dépôts sauvages : Il y a un dépôt sauvage permanent au pied de la tour A. Est Ensemble fait passer un camion de ramassage des dépôts sauvages toutes les semaines.
- Verbalisation des incivilités notamment des dépôts sauvages : les ASVP propreté peuvent verbaliser en essayant d'identifier à qui appartient le sac mais c'est rarement possible. Les policiers municipaux peuvent verbaliser aussi mais seulement en flagrant délit. Ces verbalisations sont donc compliquées à mettre en place et ne seront qu'un outil supplémentaire de lutte contre ces incivilités.
- Fin du pneumatique : le marché d'ENVAC prend fin en 2025.

En parallèle, ces 3 institutions vont lancer une action de sensibilisation propreté sur 3 ans avec l'association E-Graine. Son objectif : faire un diagnostic des incivilités et de leurs causes pour proposer des actions pour y remédier et préparer le changement de mode de collecte.

Avons-nous des nouvelles concernant des bacs à ordures ménagers accessibles aux handicapés ?

(M. Trolard)

Réponse de la Ville de Romainville

Nous avons sollicité à nouveau Est Ensemble qui étudie la question et va nous répondre. Nous nous engageons à revenir vers vous rapidement.

2 roues

Comme évoqué depuis novembre 2022, nous souhaiterions la mise en place de systèmes anti-deux roues sur l'allée Joséphine Baker. Pour rappel, voici la réponse de la ville il y a déjà plusieurs mois " Le sujet est encore à l'étude mais l'allée Joséphine Baker est large et il n'existe que des dispositifs à « panier » couplés à des passe-vélos et des barrières en pleine largeur qui peuvent à la fois permettre le passage des usagers en fauteuil roulant et les poussettes et empêcher les 2-roues, comme aux entrées du parc Simone Veil."

En conclusion, pouvons-nous avoir un retour concernant l'étude de cette solution ? (Trolard)

Réponse de l'équipe projet du PRU

L'équipe projet a prévu de travailler à la question spécifique des scooters et des vélos dans le quartier afin de mieux cerner les pratiques et problématiques actuelles notamment en discutant avec les habitants lors des ateliers de concertation « espaces publics » du printemps. Néanmoins, pour commencer à répondre à la question, sachez qu'il existe d'autres réponses techniques pour limiter le passage des scooters et des vélos que les dispositifs anti 2 roues qui pourraient donner l'impression de fermer le quartier plutôt que de l'ouvrir. L'idée est de travailler une solution cohérente permettant de faire de l'allée Joséphine Baker un espace accueillant et paisible qui ouvre le quartier sur le reste de la ville.

Elagage

Nous demandons depuis novembre 2022 l'élagage de l'arbre situé à l'angle de la future boulangerie du lot 3 et cela n'est toujours pas fait malgré plusieurs relances. (M. Trolard)

Réponse de la direction du cadre de vie et nature en ville

Nous confirmons que cette intervention est bien prévue. Elle ne devrait plus tarder.

Pb façade lot 3 et 4

-La Copropriété des lot 3 et 4 attend depuis novembre 2022 des reprises des dégradations constatées sur leurs façades suite aux travaux de voirie, la Mairie s'est pourtant engagée à faire le nécessaire. Quand cette intervention est-elle prévue ?

Pour rappel voici la réponse de la ville il y a quelques mois : "L'intervention sera réalisée dès lors que la ville se sera parfaitement entendue avec la société sur la base du constat d'huissier."

Nous n'avons jamais eu de retour et les dégradations sont toujours présentes. (M. Trolard)

Réponse de la Ville de Romainville

La direction du cadre de vie et nature en ville va revenir vers la copropriété.

Voitures épaves

Nous constatons la présence de nombreuses épaves dans le quartier, avenue Lénine et rue des Fontaines. Est-il possible d'augmenter le nombre de passage afin de verbaliser et référencer les véhicules ? (M. Trolard et Malika Khorchid)

Réponse de la ville de Romainville

La Police municipale fera une opération dans les voies circulées du quartier au mois de mars.

Stationnement

Le stationnement dans le quartier va t'il évoluer avec l'arrivée du métro ? (M. Trolard)

Réponse de Seine-Saint-Denis habitat

Les parkings prévus dans le cadre de la résidentialisation des immeubles réhabilités (Tour I, Barres C/E/F/J/L) nous permettront d'attribuer des emplacements aux locataires, avec une convention de stationnement et moyennant un tarif mensuel (à préciser ultérieurement). Nous ne sommes pas encore en mesure de donner le nombre de places de stationnement par parking car toutes les études ne sont pas finalisées.

Serait-il possible de garder le parking du centre commercial ou du moins une partie de celui-ci afin de rendre attractifs les commerces. Sans parking ça va être compliqué pour les commerçants.

(Simon Benhamou)

Réponse de l'équipe projet

Le stationnement sera conservé sur l'avenue Lénine. Il est impossible de répondre pour le moment pour les places de stationnement au cœur du quartier car les études se poursuivent.

Quand allons-nous récupérer les places de parking utilisées par les travaux ? (Mme Catena)

Réponse de l'équipe projet

En raison des travaux derrière le lot 5, 31 places de stationnement ont été supprimées dont 18 définitivement. Les 13 places restantes seront remises à disposition fin 2025.

Commerces

Nous souhaitons avoir des informations concernant l'avancement des négociations avec le tabac/PMU/presse. La copropriété lot 3-4 s'inquiète des soucis de stationnement que va générer ce commerce notamment sa composante Tabac/PMU sur l'avenue Lénine qui compte déjà deux stations essences. Ajouter un tabac sera une catastrophe (voir le tabac l'Ariel où le stationnement sauvage est un parfait exemple). Nous nous inquiétons aussi de la gestion de la propreté autour de ces nouveaux commerces quand on voit à quel point la propreté du centre commercial laisse à désirer. M. Le Maire décidant d'aller à l'encontre de la préfecture, nous souhaitons avoir des engagements sur les installations pour permettre une tranquillité publique (horaires, stationnement, propreté). Nous ne comprenons pas la nécessité d'avoir deux tabacs à moins de 300m d'écart. Nous aimerions que le tabac-presse fasse aussi relais colis (M. Trolard).

Réponse de la Ville de Romainville

Le choix de garder le tabac-presse au sein du quartier a été fait en concertation avec les membres du Copil citoyen. Par ailleurs, une étude commerciale a été menée sur site et a montré que le maintien d'une activité de tabac-presse-jeux, en tant que commerce de proximité, est essentiel afin d'animer le quartier Youri Gagarine et répondre aux besoins quotidiens des habitants.

L'ANCT, futur bailleur du tabac-presse et la commune de Romainville veilleront à ce que l'exploitant respecte les règles applicables en matière de propreté, d'horaires ou bien de nuisances générées par la clientèle.

Le service commerces de la ville de Romainville va étudier avec le futur exploitant la possibilité qu'il fasse relais colis.

Où sera le futur accès au magasin Aldi ? De quel côté aura lieu les livraisons ? (M. Trolard)

Réponse de la ville de Romainville

Le futur accès au magasin Aldi sera côté avenue Lénine. De même que l'ensemble des accès aux commerces du lot 14.

La place de livraison est située avenue Lénine au niveau de la future pharmacie.

La station Total située sur la commune des Lilas reste ouverte toute la nuit, a-t-elle l'autorisation ? Si oui, est-il possible d'effectuer une demande pour qu'elle soit fermée la nuit comme la station située sur notre commune ? (M. Trolard)

Réponse de la ville de Romainville

Le service commerces va se rapprocher de la Ville des Lilas afin de connaître les raisons pour lesquelles la station Total sur les Lilas est ouverte toute la nuit.

Projet

Différentes questions ont été posées par les membres du Comité de pilotage citoyen concernant le projet. Les réponses ont donc été donné en 2^e partie du Comité de pilotage. Les questions :

Quand prendrons fin les travaux qui ont débuté début février entre la tour I et le lot 5. Est-ce la rambla ? (Maryse Maugée)

Quand débiteront les travaux de rénovation concernant l'association pour les personnes âgées ? Il m'avait semblé que le rez-de-chaussée plus 2 étages étaient concernés, mais j'ai entendu dire qu'il y avait 4 étages et le rez-de-chaussée... (Maryse Maugée)

Serait-il possible d'être au courant des différents travaux qui sont effectués dans la Cité ?

Qu'est-ce qui est prévu pour l'aménagement de la place et des rues du quartier ? (Laurent Desdouets)

Quand seront évacués les murs de béton provenant de la démolition du bat B car actuellement ils sont toujours stockés au pied de la tour A ? (Cyril Trolard)

A quelle date ouvrira la salle d'activités et de pratiques sportives ? (Maria Catena)

Quant est-il du relogement des locataires du bâtiment H ? Le projet semble prendre du retard au nord du quartier (Sabrina Mouelhi)